commissaires rédigeront un rapport avec des recommandations qui seront remises à la mairesse de Montréal, je crois que c'est en décembre ou après les Fêtes, et rendu public deux semaines plus tard.

Alors, on est prêts à commencer. Alors, la première personne à venir nous rencontrer ce soir, c'est madame Claude Poitras. Alors, la parole est à vous, madame.

---

**Mme CLAUDE POITRAS**

**Mme CLAUDE POITRAS :**

Alors, bonsoir, madame Tessier, bonsoir, monsieur Internoscia et monsieur St-Pierre. Donc, merci pour cette consultation et aussi l'occasion que les citoyens puissent s'exprimer. Donc, on va commencer *to de go* avec la présentation. Alors, bon, je pense, vous avez lu, hein, déjà, la présentation.

Donc, rapidement, bon, mon nom est Claude Poitras, je suis enseignante au cégep. J'habite dans le quartier depuis 10 ans et je suis vraiment à la limite entre Saint-Léonard et Rosemont nord. Oui, je suis impliquée dans mon quartier. Bien, en fait, je dis « mes quartiers » parce que nous, citoyens, en tout cas pour moi, la différence de quartier entre ma maison sur la 29e et ici, il n'y en a pas vraiment. C'est mon quartier dans l'ensemble.

Donc là je vous faisais part qu'il y avait un petit parc à chiens que j'ai aidé à faire agrandir, parce qu'il n'y en avait que deux à cette époque-là dans Saint-Léonard. On venait de passer la COVID, beaucoup de gens avaient des chiens et ça manquait vraiment, puis c'est aussi le parc que j'utilisais. Alors, ça, c'était pour la présentation.

**LE PRÉSIDENT :**

J'espère que votre chien n'est pas là.

**Mme CLAUDE POITRAS :**

En ce moment?

**LE PRÉSIDENT :**

Il vous attend en ce moment, non?

**Mme CLAUDE POITRAS :**

Non, mon chien, maintenant, il n'a pas besoin que je sois là 24 heures sur 24. C'est un avantage certain.

Donc, bien, d'entrée de jeu, je vous disais que je suis quand même très surprise que Rosemont – et là, je n'entends pas Rosemont dans son entièreté, mais la portion spécifique de la 29e Avenue – ne soit pas inclus. Je vous ai fait la question « qui et où sont les décideurs? », dans le sens de me dire, oui, il y a plusieurs arrondissements, mais est-ce que les maires de ces arrondissements-là ne font pas certaines représentations?

En tout cas, pour moi, c'était comme un peu incompréhensible. Il y a beaucoup, énormément de gens qui utilisent les services de ce côté-ci de la frontière, je veux dire, mais c'est la frontière administrative de la Ville, finalement.

Je suis quand même assez préoccupée par le développement immobilier parce que vous avez fait un portrait de la situation, mais moi, dans mon quartier, il y a de tout. Il y a des gens de tous les milieux et de tous les niveaux de vie, je vais dire.

**LE PRÉSIDENT :**

Juste une petite rectification : ce n'est pas nous qui avons produit ce rapport-là. La commission est un organisme neutre et objectif…

**Mme CLAUDE POITRAS :**

Exact.

**LE PRÉSIDENT :**

… qui fait la consultation publique pour recueillir vos opinions, qui vont être soumises à la Ville.

**Mme CLAUDE POITRAS :**

Exact. Donc, je vais remplacer le « vous » par « pour les auteurs de ce projet ».

**LE PRÉSIDENT :**

Oui.

**Mme CLAUDE POITRAS :**

C'est à vous que je m'adresse présentement. Donc, au niveau du développement immobilier, je trouve que c'est très vague et qu'il devrait y avoir des cibles vraiment beaucoup plus précises. Et également sur le type, on parle de quoi comme logements?

Vous le savez, puis d'ailleurs, il y avait notre ex-première ministre Pauline Marois qui était à la télé il y a peut-être une demi-heure, qui parlait d'itinérance. Donc, ici, c'est une occasion

de ou contribuer ou aider. Ça fait que j'espère que ça va aller dans ce sens-là. Puis, bien, il y a Bélanger, mais je vais y revenir plus tard puisque j'en parle plus tard dans la présentation.

Je veux vous dire malgré tout, donc je ne vous parle pas à vous, commissaires, mais ceux qui ont fait le projet, qu'il y a de très bonnes idées. Mais c'est sûr que dans ce document, j'ai été chercher plus ce qui est inquiétant ou les opinions que j'avais. Mais oui, il y a de très bonnes idées.

Ici, je vais vous faire un résumé. Il y a eu un début, disons, très chaotique du métro. Il y a en 2021, où le propriétaire qui… là, je ne vais pas tout refaire l'histoire, mais il y a une histoire avec la STM et tout ça, a décidé qu'il vendait. Donc, à six mois d'avis, les marchands devaient quitter.

Ça a fait vraiment une bombe dans le milieu, parce que nous, on est vraiment…puis quand je dis « nous », je vais aller jusque Rosemont, jusqu'à Métropolitaine, je dirais, on est dans un corridor où il n'y a pas tant de services aux citoyens.

Ici, on retrouvait avant un cordonnier, on avait La Source, on avait… il y avait plusieurs... Et là, bon, bien, les gens ont quitté, obligés, il y en a qui ont pris leur retraite. Bref, ça a été vraiment un gâchis. Et moi, je me suis levée, pas juste moi, des gens de mon quartier, et on est allés prendre la parole, on est intervenus.

Je ne dis pas que c'est nous qui avons changé la donne, mais on a alerté sur le fait que pour nous, c'était essentiel. Finalement, ça n'a pas eu lieu, sauf qu'il y avait déjà beaucoup de mal qui était fait.

Alors là, j'en viens à ma prochaine. Donc là, j'en viens à mon opinion 1. C'est un projet qui est très grand et qui va demander une gestion vraiment serrée. Et moi, j'espère qu'on ne se dirige pas vers un autre désastre comme on a eu il y a cinq ans, parce que je ne rentre pas dans

les détails, mais ça a brisé des vies aussi, des gens qui ont été forcés à la retraite, qui ne voulaient pas y aller, bon.

Alors, j'espère qu'il va y avoir des mécanismes, vraiment, et qu'il va y avoir une fluidité dans les étapes. J'espère qu'il n'y aura pas trop de chefs. Ça ne donne rien, trop de chefs, on se perd. Puis quand il y a trop de chefs, on perd le terrain aussi. On ne sait plus ce qui se passe en bas. Donc, soyez près du terrain, quitte à y aller plus lentement. Donc, voilà mon opinion.

Et bien sûr, j'espère qu'on va vraiment faire un gros effort pour répondre aux besoins des citoyens et non pas aux besoins des promoteurs. Je n'ai rien contre les promoteurs, ils ont besoin aussi de faire leur vie et tout ça, mais on connaît tous les exagérations et tout ça. Je ne rentrerai pas dans le côté négatif des choses, mais juste, ça serait bien que ça soit une préoccupation.

La hauteur des édifices, 14 étages, c'est aberrant. Là, j'ai mis à l'écran un édifice qui fait 10 étages. C'est déjà énorme en termes que c'est imposant, en termes d'ombre que ça fait. Il y en a peu de ce type de logements dans le quartier Saint-Léonard. On est à la limite de Rosemont ici, là. Il y en a très peu.

Je ne vois pas d'un bon œil qu'il y en ait plus, parce que ça va… en fait, on veut garder une échelle humaine. Donc là, on ne veut pas se transformer en petit centre-ville. Puis c'est vrai que c'est un quartier, autant Rosemont, près du boulevard, que dans Saint-Léonard, où il y a beaucoup de petites maisons. Donc là, ça va être quoi la cohabitation de tout ça?

Bien sûr, je vais passer rapidement parce que le temps file, mais une priorité à l'accessibilité des logements. On ne va pas repousser éternellement les gens qui ont moins d'argent à l'est et encore plus à l'est. On est, nous, – je vais parler pour Rosemont – l'est de Rosemont et on se sent délaissés. Je n'habite pas Saint-Léonard, donc je ne peux pas parler pour eux.

Alors, voilà. Faire attention aux pistes cyclables. Je n'élaborerai pas non plus très longtemps, mais des pistes cyclables des deux côtés de la rue dans un quartier résidentiel, c'est aberrant. Surtout quand les gens habitent là, sont propriétaires, se retrouvent, c'est aberrant. Donc, oui, mais quelque chose de sensé qui conjugue avec automobile pour aller en descendant, mais pas drastiquement.

**LE PRÉSIDENT :**

Il vous reste deux minutes, madame.

**Mme CLAUDE POITRAS :**

Merci. J'arrive à la fameuse rue Bélanger. Donc, Bélanger, comme on le voit à l'écran, dans le bas, elle va jusqu'à à peu près la 24e Avenue. Ensuite, la division avec Saint-Léonard remonte à la limite entre les terrains du boulevard et Rosemont.

Donc, pour moi, c'est une aberration que ça ne soit pas inclus dans le projet. Il y a un pas à faire, et Bélanger est vraiment en manque d'amour, je vais le dire comme ça. Donc là, moi, je me demande vraiment comment on va faire en sorte qu'il y ait une fluidité entre les deux terrains. Là, on voit la petite rue qui mène au stationnement. Donc, on va arriver d'un quartier avec des parcs, des pistes cyclables et quoi, on va tomber sur Bélanger avec rien?

Et, bien, il y a un autre souci, c'est toute la circulation que ça va occasionner. Puis les gens qui habitent par là, ça va être quoi leur quotidien? Est-ce que ça, ça a été pris en compte ou est-ce que ça a été mesuré, puisque Rosemont, dans cette partie-là, n'a pas été inclus? Moi, je pense qu'il faut que ça soit mesuré.

Ça prend des services. Si vous regardez à l'ouest de Pie-IX présentement et à l'est de Pie-IX, vous allez voir le désert. C'est un désert. Je vous ai fait une carte des CLSC. CLSC, regardez où ils sont. Regardez, quand vous arrivez de l'autre côté, il n'y a rien.

Je vous ai montré les bibliothèques. On en a deux très proches, mais nous, ça prend du transport en commun, il faut qu'on se déplace.

**LE PRÉSIDENT :**

Mais là, vous êtes consciente que vous sortez du périmètre du projet?

**Mme CLAUDE POITRAS :**

Oui. En fait, ce que je veux nommer par ça, c'est les infrastructures qu'ils vont mettre, il faut qu'il y ait une pensée pour la population, non pas qui est après à l'ouest de Pie-IX, mais à l'est, près des limites.

**LE PRÉSIDENT :**

OK.

**LE COMMISSAIRE :**

Ligne orange, c'est notre secteur.

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, OK.

**Mme CLAUDE POITRAS :**

Oui. La ligne orange, c'est Bélanger.

**LE PRÉSIDENT :**

OK. On a terminé, madame. C'est à notre tour de vous poser des questions.

**Mme CLAUDE POITRAS :**

Parfait.

**LE PRÉSIDENT :**

Bien, d'ailleurs, moi, tantôt, vous avez parlé de la hauteur des édifices.

**Mme CLAUDE POITRAS :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

Vous savez que c'est un… on est une consultation en amont, c'est-à-dire qu'on est là pour recueillir les idées, il n'y a pas...

**Mme CLAUDE POITRAS :**

Tout à fait.

**LE PRÉSIDENT :**

Il n'y a pas de projet arrêté, mais dans le projet qui a été présenté, on donnait des idées d'apaisement de hauteur et d'apaisement des hauteurs jusqu'aux rues qui sont périphériques à notre site. Qu'est-ce que vous pensez de ça? Est-ce que vous pensez que c'est quelque chose qui permettrait une meilleure intégration?

**Mme CLAUDE POITRAS :**

Il y a deux choses que je pense, monsieur Internoscia – je suis encore obligée de lire votre nom. – La première, c'est que sur papier, les choses sont souvent très belles. Je parle par expérience, mais quand on arrive à réaliser, à faire les choses, des fois, ce n'est pas si clair que ça. Donc, moi, je pense que, de un, ça prend un plan très clair de c'est quoi qu'on veut faire, puis qu'est-ce qu'on entend par mesure d'apaisement.

Et de deux, il y a des exemples ailleurs. Je parle entre autres au site Angus, où on n'a pas eu besoin de faire des tours. Moi, je ne dis pas qu'on doit se limiter à deux étages, mais je crois que 14, je comprends que c'est plus rentable que… Et comme je disais tout à l'heure, ça n'a rien à voir avec les promoteurs, mais je pense qu'on est rendus au moment où il faut faire une séparation objective entre l'argent gagné et ce qu'on veut offrir à la population.

**LE PRÉSIDENT :**

OK.

**LE COMMISSAIRE :**

Merci beaucoup, madame Poitras, de vous être déplacée, bien, de nous avoir partagé votre opinion. On l'a lue, d'ailleurs, puis j'avais pris en exergue, quand vous dites « On veut que les gens du quartier soient respectés, on veut que leurs projets répondent à leurs besoins et non pas seulement à ceux des promoteurs », puis vous l'avez renommé, puis bref, ça m'était resté en tête. J'ai deux questions pour vous.

**Mme CLAUDE POITRAS :**

Oui.

**LA COMMISSAIRE :**

La première, j'aimerais revenir sur toute l'histoire du centre Le Boulevard, 2021, vous l'avez nommé, vous avez été engagée dans ce dossier-là. Vous dites dans votre opinion : « On aimerait qu'il y ait un suivi fluide entre les étapes. » Peut-être concrètement, c'est quoi les attentes que vous auriez de ce suivi-là comme résidente voisine du futur projet?

**Mme CLAUDE POITRAS :**

Écoutez, bien, de un, il devrait y avoir un suivi réaliste. T'sais, on ne parle pas de mettre plein de points qu'on ne pourra jamais respecter. Faites un document simple des étapes que nous, les citoyens, on puisse voir où on en est. Au mois de février 2027, on est supposés être là. Et soyez moins ambitieux, mais faites ce que vous dites.

Ça prend aussi, t'sais, comme je l'ai dit tout à l'heure, moi, je ne crois pas dans les hautes structures. Je travaille dans un cégep. Le ministère, il est très, très, très loin de ce que je vis à tous les jours.

Donc, je pense que pour un projet qui est quand même assez d'envergure, ça prend des structures simples, puis que rapidement, ce qui arrive, ce qui est en haut se rende en bas sans qu'il y ait 10 millions d'intermédiaires qui vont changer et tout ça.

Donc, mais je pense que déjà, il faut avoir une idée d'où on s'en va, comme, je ne sais pas qui a commandé, la Ville, pour après être capable de donner...

**LE PRÉSIDENT :**

Vous parlez d'une meilleure gouvernance, meilleure gouvernance entre les parties et les citoyens.

**Mme CLAUDE POITRAS :**

Officiellement une meilleure gouvernance et une fluidité dans l'information aux citoyens. Voilà. Est-ce que je peux rajouter…

**LE PRÉSIDENT :**

Oui.

**Mme CLAUDE POITRAS :**

… que ça prend des gens qui sont tributaires du projet et non pas qu'on appelle, puis là, c'est des comités, ça prend des gens qui sont tributaires du projet, qui répondent. On n'est pas rendus là, pourquoi? Bien, il y a quelqu'un qui est tributaire. Ce n'est pas un sous-sous-sous quelque chose communiquant qui est allé faire une déclaration. C'est la personne qui est responsable.

**LA COMMISSAIRE :**

Vous avez mentionné, vous avez indiqué, puis vous avez mis une photo à l'appui, que pour vous, 14 étages, c'est trop haut, bon, que vous ne souhaitez pas du deux étages partout, puis vous avez parlé du projet Angus, mais dans la vision présentée par la Ville le 14, on avait une gradation des hauteurs, parce qu'effectivement...

**Mme CLAUDE POITRAS :**

En fonction des couleurs.

**LA COMMISSAIRE :**

Oui, oui. Le dégradé plus pâle, c'était plus bas, plus… une couleur plus foncée, c'était plus haut. Parce que dans les petites rues qui jouxtent le site, il y a plusieurs maisons d'un ou deux étages, il y a parfois du trois, mais qu'est-ce que vous voyez d'idéal comme transition, peut-être, entre les petites rues puis quand même plusieurs étages de plus? Sans aller à 14, peut-être, mais qu'est-ce que vous voyez comme une bonne transition pour pouvoir avoir une densité de développement? Parce qu'Angus, c'est un bel exemple, c'est quand même une grande densité de développement.

**Mme CLAUDE POITRAS :**

Regardez, sur ma rue, on a une partie que c'est des édifices à logements. Je pense qu'ils sont trois d'affilée. Ce n'est pas du 14 étages, là, on parle de cinq étages, peut-être, cinq ou six. Bon, ce qu'ils ont fait, c'est qu'ils les ont regroupés un à côté de l'autre, ce qui fait que les maisons de chaque côté et en face, il n'y en a pas partout autour.

Ça fait que moi, je pense que si on va dans cette direction-là, oui, il faut aller en descendant le nombre d'étages, mais dans, mettons, le point central, on va dire., il faut que ça soit placé vraiment stratégiquement. Comme par exemple, dans le stationnement ici, il y a l'édifice de personnes âgées qui est quand même assez haut; bon, bien, placer un autre édifice là, ça ne gênera pas des maisons autour.

Mais il n'y a pas énormément d'endroits comme ça. Comme disait un citoyen, j'étais là quand il a parlé, lui, il habite sur la 24e, plus au nord. Bien, lui, les édifices vont être en face de chez eux, 14 étages pleins, fait que sa maison va être…

Ça fait que je n'ai pas de recette miracle, mais je pense que ça vaut vraiment la peine de se pencher sur la question pour les urbanistes qui seront dans ce projet-là. T'sais, d'avoir une tangente en disant comment on peut maximiser, mais respecter un milieu de vie qui ne sera pas

comme le centre-ville, avec des buildings partout et un milieu de vie, comme j'ai dit, à la hauteur des citoyens.

Donc, t'sais, déjà, m'en venir ici ce soir, il fait noir, je ne sais pas où est la porte. Bon, puis je ne parle pas de toute l'ambiance de ce soir particulière, mais juste ça. Ça fait que là, je ne me vois pas, moi, dans un quartier avec des buildings plein d'étages, puis passer entre ça, puis… non. Alors, voilà.

**LA COMMISSAIRE :**

Vous évoquez justement des cheminements piétons désagréables. Vous dites qu'à l'heure actuelle, ce n'est pas agréable. Je vous entends parler, bon, « dans le futur quartier, où est-ce que je vais passer? » Donc, au niveau des cheminements piétons, qu'est-ce que ce serait vos attentes pour des cheminements piétons agréables?

**Mme CLAUDE POITRAS :**

Bien, il y a déjà des petites pistes si on rentre dans Rosemont, naturellement. Il y a les petits bouts de rues avec lesquels on peut faire quelque chose, mais pas de voitures et pas de pistes cyclables doubles non plus. Mais oui, il peut y avoir des… bien, c'est déjà le cas, d'ailleurs.

**LE PRÉSIDENT :**

C'est déjà là.

**Mme CLAUDE POITRAS :**

Ça se fait déjà.

**LE PRÉSIDENT :**

Mais c'est déjà dans le projet qui vous a été présenté.

**Mme CLAUDE POITRAS :**

Oui. Donc…

**LE PRÉSIDENT :**

Il nous reste deux minutes.

**Mme CLAUDE POITRAS :**

D'accord. Donc, moi, je miserais là-dessus. Et là, avec l'interruption, j'ai perdu votre question. C'était…

**LA COMMISSAIRE :**

C'était : qu'est-ce que ce serait pour vous, des éléments qui feraient un cheminement piéton agréable dans le futur?

**Mme CLAUDE POITRAS :**

Bien, que ça soit éclairé, c'est sûr que ça soit éclairé. En même temps, quand je dis ça, il faut faire attention aux résidents. Il y en a qui dorment la nuit, donc on ne veut pas les aveugler. Il faut que ça soit dans un angle qui est passant, pas en arrière d'un arbre caché. Donc, je vois ça.

Un accès nord-sud, il en faut un, mais je n'en ferais pas 10 millions. Vous savez, il y a des pistes cyclables à Montréal qui ne servent pas à grand-chose, ça fait que ça ne donne pas

rien de multiplier pour l'instant. Puis je pense que ce projet devrait axer sur des choses efficaces et prévoir à long terme d'en faire d'autres.

Mais attend… t'sais, quand je dis « allez-y lentement », voyez c'est quoi l'utilisation, ayez en tête qu'éventuellement, il y en aurait peut-être d'autres, puis si ce n'est pas le cas parce qu'il n'y a pas d'utilisation, bien, ça attendra le jour… dans deux générations, il n'y aura plus d'essence, puis on devra faire des pistes cyclables.

**LE PRÉSIDENT :**

Parfait. Je pense qu'on a terminé. J'ai un petit commentaire.

**Mme CLAUDE POITRAS :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

Vous parlez de Bélanger.

**Mme CLAUDE POITRAS :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

Je l'ai *parc*... Bélanger, ce qu'elle a différent de Jean-Talon, ici, c'est qu'il y a une station de métro, puis il y a des grands stationnements à redévelopper, mais sur Bélanger, je n'ai pas vu ça. Alors, peut-être que ce que vous voulez pour Bélanger, c'est qu'il y ait un PPU Bélanger comme il y a eu un PPU Jean-Talon, éventuellement.

**Mme CLAUDE POITRAS :**

Probablement, mais je dois vous avouer que « PPU », pour moi, c'est du chinois, donc...

**LE PRÉSIDENT :**

Plan particulier d'urbanisme.

**Mme CLAUDE POITRAS :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

C'est terminé… Oui.

**Mme CLAUDE POITRAS :**

Ah, bien, c'est sûr. C'est sûr. Mais en même temps, je vais vous dire, l'arrondissement a son mot aussi à dire.

**LE PRÉSIDENT :**

C'est ça, c'est ça.

**Mme CLAUDE POITRAS :**

Ce n'est pas le projet qui doit combler pour plein de déficits. Moi, je m'attends à un partenariat et je m'attends à ce que l'arrondissement soit au poste.

**LE PRÉSIDENT :**

OK. Bien, je vous remercie beaucoup, madame.

**Mme CLAUDE POITRAS :**

C'est moi qui vous remercie.

**LE PRÉSIDENT :**

C'est très intéressant.

**Mme CLAUDE POITRAS :**

Oui. Merci beaucoup, bonne soirée.

**LE PRÉSIDENT :**

OK, bonne soirée. On va passer à monsieur Alain Beauregard. Est-ce que vous êtes ici? Oui?

---

**M. ALAIN BEAUREGARD**

**M. ALAIN BEAUREGARD :**

Parfait. Bien, moi, je suis un peu adepte à la faune et à la flore sauvages. Donc, j'aimerais beaucoup qu'il y ait de la place pour ce type d'espace là, c'est-à-dire où les animaux sauvages, comme ici, on a beaucoup de mouffettes, on a beaucoup de ratons laveurs et, enfin.